



CAPD départ en formation CAPPEI
et
Congés de Formation Professionnelle (CFP)

Présents :

Mr Pham, Mr Tauziet

Mes Bats, Lafon et Blain pour le SNUipp-FSU40

Mmes Darzacq et Marsan pour le SE-Unsa

Me Benquet et Mr Duboué pour le Snudi-FO

Mrs Combes, Zieba et Gennerie, IEN. Mr Zieba assure l'interim de l'IEN ASH.

Mr Castets, chef des services 1^{er} degré

Cette CAPD, compte tenu du contexte, s'est tenue en visio conférence.

Les déclarations préalables avaient été envoyées la veille au Dasen. Les 3 organisations syndicales pointaient plus ou moins la même chose (investissement des collègues sur le terrain, continuité pédagogique, manque de protection)

Le Dasen prend la parole directement.

Il remercie chaleureusement tous les personnels qui se sont mobilisés sur un temps rapide et souvent sans attendre les consignes. Sur le département, la mobilisation est générale.

Tout le monde a été choqué par les propos de la porte parole du gouvernement, et ce d'autant plus que la mobilisation des personnels est très grande ; ces propos vont à l'encontre de ce qui se passe sur le terrain.

Mr Pham est inquiet pour les PE qui se sont investis ; il leur demande d'essayer de faire tomber la pression forte qui est sur eux en terme de continuité pédagogique et d'accueil des enfants de soignants ; Il faut maintenant prendre le temps de s'organiser et prendre soin les uns des autres.

Les PE ont demandé très peu d'ASA ; ils ont préféré être en télétravail ou en accueil d'enfants même quand ils ont des enfants. Mr Pham salue leur engagement.

Dans ces moments difficiles, les directeurs sont des charnières importantes ; les IEN sont là pour soutenir les équipes, les encourager. Il ne saurait en aucun cas être question de suspicion, de surveillance, de contrôle. Mr Pham s'excuse pour certains messages qui ont été mal interprétés. Dans le département, les IEN ont une grande confiance en leurs équipes.

Certaines consignes, arrivées tardivement ont été vécues douloureusement (mail de Mr Weber arrivé dans les écoles le 24 mars) alors que l'ensemble des PE s'étaient déjà organisés.

Mr Pham a très souvent insisté sur le fait que le système ne devait fonctionner qu'avec des volontaires ; il y tient beaucoup.

En réponse aux déclarations préalables sont abordées les questions d'ordre :

- sanitaire : l'accueil concerne les élèves de 3 à 15 ans. Dans le département, il n'y a eu aucun élève de 15 ans à garder. Ce matin, 3 élèves étaient présents dans les différents collèges du département (Soustons, Tartas et Montfort) ; ils sont accueillis par du personnel volontaire (prof, AED...)

*Dans le 1er degré, 85 lieux sont possibles pour l'accueil des enfants de soignants. Le premier jour, il y avait plus de 150 élèves ; des solutions sont trouvées au jour le jour et les effectifs fluctuent. Aujourd'hui 52 accueils sont ouverts, accueillant entre 120 et 150 enfants , ce qui fait très peu d'enfants dans chaque école. 130 personnels Education Nationale sont mobilisés et une trentaine d'autres personnels (AESH...). Une centaine de personnels du 2d degré sont prêts à aider les collègues du 1er degré. Les IEN vont contacter les directeurs d'école pour leur faire part de cette réserve.

*Depuis hier, des volontaires se sont manifestés sur « jeveuxaider.gouv.fr pour aider aux courses, à l'accueil d'enfants... 20 places disponibles et plus de 20 demandes ont été déposées. Des entretiens vont avoir lieu pour sélectionner 20 personnes ; ces personnes seront certainement sollicitées pour les vacances scolaires.

*Des lycées ont ouvert leurs internats pour accueillir les soignants ou les forces de l'ordre réquisitionnées pour faire respecter la règle du confinement (Borda à Dax et Despiau à Mont de Marsan). Des établissements du 2d degré ont donné du matériel (masques, blouses, gel...).

*Concernant la protection des personnels qui accueillent, on sait bien que la distance sociale de plus de 1m est compliqué avec les enfants en bas âge. Mr Pham est très clair : les protections qui devraient arriver prochainement seront d'abord destinées aux personnels soignants. Puis distribuées ensuite aux personnels accueillant les enfants .

*La problématique de la protection des personnels accueillant des enfants remonte quasi quotidiennement au MEN via les PE, les directeurs, les IEN, les Dasen et les recteurs. Demain les IEN seront en visio conférence avec la rectrice.

*A ce jour, Mr Pham n'a pas connaissance de PE malades ; il y a des suspicions de maladie sur des agents des collectivités ; lorsque c'est le cas, l'équipe qui accueille est confinée, et l'accueil est assuré par une autre équipe. A part le professeur de Tazieff et son épouse, il n'y a pas de cas avéré connu chez les PE.

*Sur Mont de Marsan Agglomération, les écoles fermées sont également interdites aux personnels des écoles (chaque école dispose d'un créneau d'une demi-journée par semaine. Un seul enseignant peut se rendre à l'école sur ce créneau). Mr Pham précise qu'il ne doit pas y avoir de collectivité qui doit empêcher l'accès aux écoles. Mr Pham va de nouveau prendre l'attache du cabinet du Maire et faire remonter ces remarques.

- pédagogique : cette crise aura servi à ce que les parents se rendent compte qu'enseigner est un métier.

Mr Pham demande aux PE de faire attention à la demande pédagogique qu'on peut avoir avec les familles ; il ne faut pas ajouter des tensions dans les familles quand on donne du travail.

Congés de Formation Professionnelle :

Les Landes disposent de 42 mois de CFP ; il faut donc tenir compte des durées de formation

Les OS ont demandé quels critères avaient été retenus dans les documents reçus, pour classer les départs. Ni l'AGS, ni la récurrence des demandes ne faisaient partie de ces critères. Mr Pham répond qu'il souhaite dans ces départs montrer la diversité des formations. Certains départs ont été acceptés parce qu'ils s'inscrivent dans une continuité de formation.

Les textes officiels disent que si la demande a été refusée 2 fois, elle doit être acceptée la 3ème fois.

Dès lors, le tableau fourni par l'administration n'est pas recevable en l'état.

Mr Pham comprend qu'il est important que OS et Administration croisent leurs regards sur les critères ; il propose un groupe de travail en amont pour l'année prochaine, les OS approuvent.

En ce qui concerne le tableau de cette année, et pour tenir compte des remarques des OS, il sera remanié. Le nouveau tableau est approuvé par les OS.

Départ en CAPPEI :

- 12 demandes ont été faites, 7 départs étaient possibles.
- 8 candidats ont eu un avis très favorable lors de la commission, 4 un avis favorable et un avis défavorable
- les 7 candidats retenus sont ceux qui avaient un avis très favorable et qui demandaient à partir en formation « coordination d'Ulis » ou « enseigner en unité d'enseignement » ; la 8ème collègue qui a eu un avis très favorable souhaitait une formation Rased. Elle sera la 1ère sur la liste complémentaire.
- La communication des avis n'a pas été faite. Elle le sera à l'issue de la CAPD. Chaque collègue aura un retour, y compris le collègue qui a eu un avis défavorable. Cet avis défavorable ne remet pas en cause ses compétences. C'est plutôt au niveau de l'entretien que ça se passe ; il sera aidé pour préciser son projet.

Questions diverses :

- PPCR : pour les PE éligibles à la classe exceptionnelle, ils doivent remplir un dossier sur I-Prof. L'avis qui leur avait été donné pour accéder à la Hors Classe ne vaut plus pour l'accession à la classe exceptionnelle. Un nouvel avis sera donné par leur IEN puis par le Dasen.
- Retours à la semaine de 4 jours : la commission d'examen qui devait avoir lieu cette semaine est reportée. Néanmoins les situations ci-dessous ne posant pas de problème particulier, le retour à 4 jours sera acté.

* Lesperon

* Nouveau RPI Arengoose - Ygos - Ousse Suzan

* Ondres

* St Sever (harmonisation entre maternelle et élémentaire)

* Pour Lacrabe, la commune fait partie d'un grand RPI en terme de nombre de communes ; la majorité des communes est à 4,5 jours. Lacrabe ne pourra pas revenir à 4 jours.

- Retour à la semaine de 4,5 jours :

* Lue dont les CM partent ensuite à Labouheyre qui est à 4,5 jours.

- Taux de remplacement :

* 90% en janvier 2020 (de 95% dans la circo Mont de Marsan Sud Chalosse à 79,95% dans la circo Dax Centre Landes)

* 83% en février

- Mouvement :

Le barème de rapprochement de conjoints qui a été pris en compte pour l'entrée dans le département ne comptera pas cette année pour le mouvement. Ce barème sera de nouveau pris en compte l'an prochain.

- Entrants / Sortants : 19 PE entrent dans le département, 10 en partent (4 pour le 64, 4 pour le 33, 1 pour le 47 et 1 pour le 31). Les OS demandent la liste de ces collègues. Mr Pham répond que maintenant il n'a plus le droit de donner des informations individuelles.

- Jours de grève : l'application Mosart a été modifiée. Alors que Mr Pham avait dit qu'au plus 2 jours de grève par mois seraient prélevés, cette modification de l'application fait que tous les jours de grève de décembre seront prélevés en 1 fois, puis ceux du mois de janvier...

- Départs à la retraite et demandes de dispo : pas de liste possible (le Dasen n'a plus le droit de donner des informations individuelles.)

- Nombre de PES au concours ; actuellement pas de données
- Le groupe de suivi départemental de la direction, compte tenu des événements pourrait ne pas se tenir cette année
- Les RV de carrière prévus cette semaine et la semaine prochaine feront l'objet d'une réunion des IEN prochainement. On ne sait pas s'ils se feront à distance ou en fin d'année.
- Difficultés à tenir les instances : difficulté pour les OS de communiquer avec les écoles et les collègues. Le Dasen a envisagé un repli du CTSD (si les OS boycottent ou votent contre) qui permettra aux OS de travailler une semaine de plus.
- Affelnet : un message devrait partir assez vite dans les écoles redéfinir le calendrier des opérations.
- Règlementation de l'utilisation des locaux scolaires pendant la campagne électorale : la Mairie est propriétaire des locaux, rien ne l'empêche d'utiliser ces locaux lorsqu'il n'y a pas d'élèves.
- CAPD du 11 février (recours gracieux) : après réexamen, l'avis est maintenu.
- Le PV de la capd des congés de formation 2018 ne sera pas fait : Mr Castets livre des éléments sur les différences entre le tableau validé en CAPD et ce qui s'est produit effectivement (désistements)

En conclusion le Dasen remercie encore et invite tout le monde à souffler pour durer.